

OUVERTURE

Le 10 août 2017

**PNE-310
(2104-351)**

**CONSEILLÈRE OU CONSEILLER PÉDAGOGIQUE
AU PRÉSCOLAIRE**

Projet spécifique – 17 H 30 par semaine (50 %)

Services éducatifs

Année scolaire 2017-2018

NATURE DU TRAVAIL

L'emploi de conseillère ou conseiller pédagogique comporte plus spécifiquement des fonctions de conseil et soutien auprès des intervenantes et intervenants des établissements scolaires et des services éducatifs relativement à la mise en œuvre, au développement et à l'évaluation des programmes d'études, à la gestion de classe et à la didactique.

QUELQUES ATTRIBUTIONS CARACTÉRISTIQUES

Sous la responsabilité de la coordonnatrice des services éducatifs, la personne titulaire de ce poste collabore à la réalisation du projet éducatif et des projets particuliers des établissements; elle participe à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation du plan de réussite tout en respectant les encadrements éducatifs et administratifs, tant au niveau des établissements primaires et secondaires que de la Commission scolaire.

Elle collabore à l'implantation des programmes d'études et de formation, conseille les enseignantes et enseignants et la direction relativement à l'interprétation de ces programmes, conçoit et anime des ateliers et des sessions de formation sur les éléments du programme; elle collabore à l'élaboration de situations d'apprentissage et soutient l'expérimentation en classe.

Elle conseille et soutient les enseignantes et enseignants sur une base individuelle et collective pour appuyer l'action quotidienne; elle conçoit ou sélectionne et anime les activités de formation et d'instrumentation pour des besoins d'adaptation, d'innovation et de développement pédagogique.

Elle instrumente les enseignantes et enseignants sur l'évaluation des apprentissages; elle les accompagne dans la conception, l'élaboration ou l'adaptation d'outils d'évaluation.

Elle participe avec les enseignantes et enseignants à l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et projets visant à aider les élèves qui présentent ou qui sont susceptibles de présenter des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage.

Elle conseille le personnel d'encadrement, enseignant et professionnel sur des questions relatives aux programmes de perfectionnement du personnel, planifie ces programmes et en évalue les résultats.

Elle analyse et conseille sur la sélection de matériel didactique, matériel complémentaire, équipement, logiciels et progiciels pertinents; elle conseille sur l'aménagement des locaux.

Elle conseille les intervenantes et intervenants scolaires sur les moyens d'intégration des technologies à l'enseignement; elle collabore à la réalisation de projets qui vont dans ce sens; elle élabore et anime des ateliers de formation et d'information sur les éléments du programme d'intégration des technologies.

Elle collabore avec les autres intervenantes et intervenants du milieu scolaire, les organismes partenaires et le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en éducation ;
- Brevet d'enseignement.

SALAIRE : entre 41 560 \$ et 78 792 \$

Faire parvenir votre candidature **au plus tard le 18 août 2017 à 16 heures**, à :

Service des ressources humaines

Madame Isabelle Chopin, conseillère en gestion du personnel

Télécopieur : (450) 771-7102 / Courriel : srh-dotation-soutien-pne@cssh.qc.ca